



Strasbourg, mardi 2 août 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04653

Pris en application :

Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014
Règlement particulier de police du Rhin (RPNR)

**Travaux de tiers (Risque de projection
suite à la démolition d'un silo)****FERMETURE A LA NAVIGATION DU BASSIN DE L'INDUSTRIE****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- le 04/08/2022 de 13:00 à 16:00**

o Port autonome de Strasbourg, Bassin de l'Industrie

Commentaire :

La navigation sera interdite par mesure de sécurité pour permettre la démolition à l'explosif du silo.
La gendarmerie fluviale sera en charge de faire respecter cette interdiction

Service(s) à contacter :

Port autonome de Strasbourg, Pôle Exploitation Entretien et Maintenance (PEEM), 6 rue de la Coopérative,
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 60 53 31

Date limite d'affichage :

05/08/2022

Chef de pôle

Signé

Denis EDEL